

DÉLIBÉRATION

L'an deux mille quinze, le dix-neuf janvier à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de LA FEUILLADE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur EYMARD Serge, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 15

Date de convocation du Conseil Municipal : 13.01.2015

Votants : 15
Présents : 12
Pour : 12
Contre : 0
Abstentions : 0

Présents : Mrs EYMARD Serge, NEUVILLE Guy, LARENA Jean-Jacques, Mmes MATT Jeannine, DUPUY Sandra, MAYENOBE Valérie, BLONDEL Brigitte Mrs FRANCY Alain, BARIL Daniel, JAUBERT Alain, BRUGIERE Alain, FEREDY Philippe.

Absents: Mmes VEYSSET Emilie, MONTEIL Catherine, SIKLI Séverine.

Mme Valérie MAYENOBE a été élue secrétaire de séance.

Objet : Demande d'extension du réseau d'éclairage public sur l'espace sportif et de loisirs de la Feuillade.

Le Maire indique au Conseil Municipal que l'espace sportif et de loisirs de la commune reçoit plusieurs manifestations attirant de nombreux public et qu'il est donc nécessaire d'y installer l'éclairage public pour des raisons de sécurité.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

- décide donc de programmer dans les meilleurs délais, l'extension du réseau d'éclairage public au niveau de l'espace sportif et de loisirs, pour l'installation de 4 candélabres et de deux bornes électriques.
- Demande au S.D.E de réaliser l'étude technique de l'opération.
- Décide d'inscrire au budget les crédits nécessaires au coût de cette opération et de dégager les financements relatifs aux travaux.

Fait et Délibéré en Mairie, les jours, mois et an que-dessus.

Au registre suivent les signatures.

Pour Copie conforme.

Affiché le 19.01.2015

En Mairie, le 19.01.2015

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212401798-20150119-01-2015-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/01/2015

Publication : 22/01/2015

